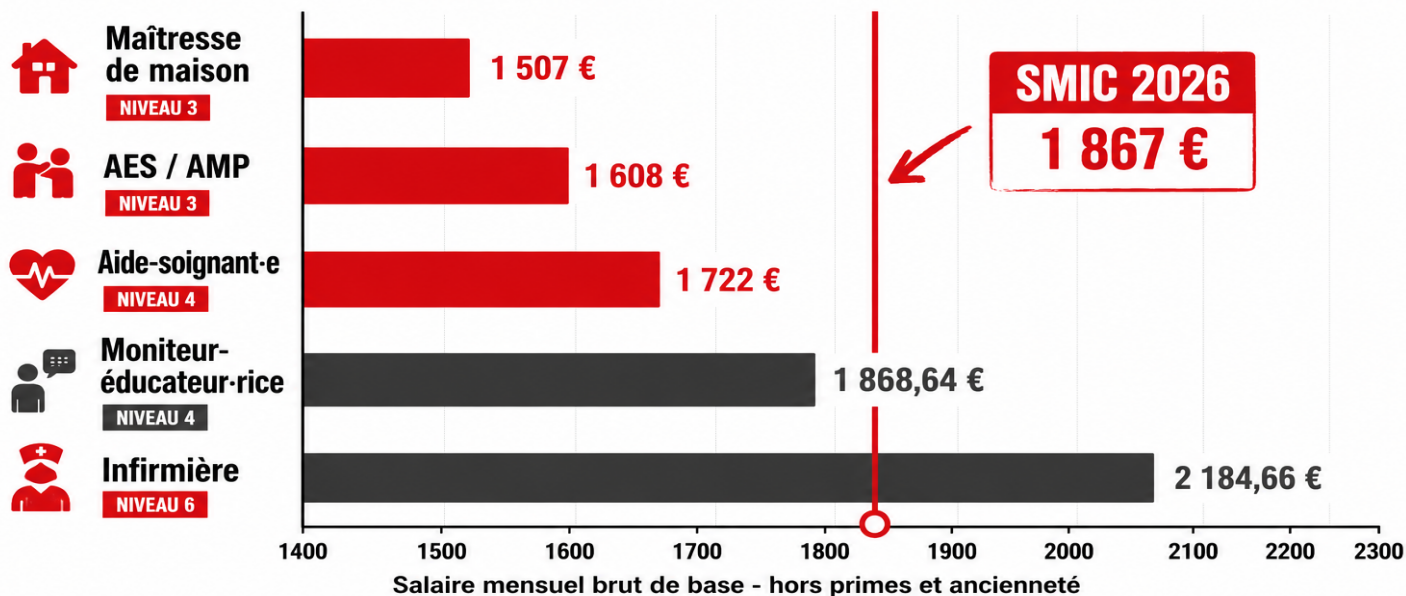


LE 15 SEPTEMBRE : TOUS EN GRÈVE !

NOS SALAIRES DÉCROCHENT. NOS MÉTIERS SONT DÉVALORISÉS. ÇA SUFFIT !

À l'APF Fh comme dans tout le sanitaire, le social et le médico-social, nous faisons tenir les établissements et les services au quotidien. Pourtant, nos salaires de base ne reconnaissent plus nos qualifications, nos responsabilités ni notre expérience.

NOS QUALIFICATIONS SONT ÉCRASÉES PAR LE SMIC



**QUAND LE SMIC RATTRAPE LES DIPLÔMES,
C'EST TOUTE LA GRILLE QU'IL FAUT AUGMENTER !**

**CE N'EST PAS LE SMIC
QUI EST TROP HAUT :
CE SONT NOS SALAIRES
QUI SONT TROP BAS !**

CE N'EST PAS LE SMIC QUI EST TROP HAUT : CE SONT NOS SALAIRES QUI SONT TROP BAS !

Des métiers diplômés démarrent sous le SMIC conventionnel et doivent être rattrapés par une indemnité. Les écarts entre qualifications se réduisent : c'est toute la grille qui s'écrase.

Grace aux efforts des salariés en 2025 APF Fh passe de - 21 millions à + 8 millions d'euros.

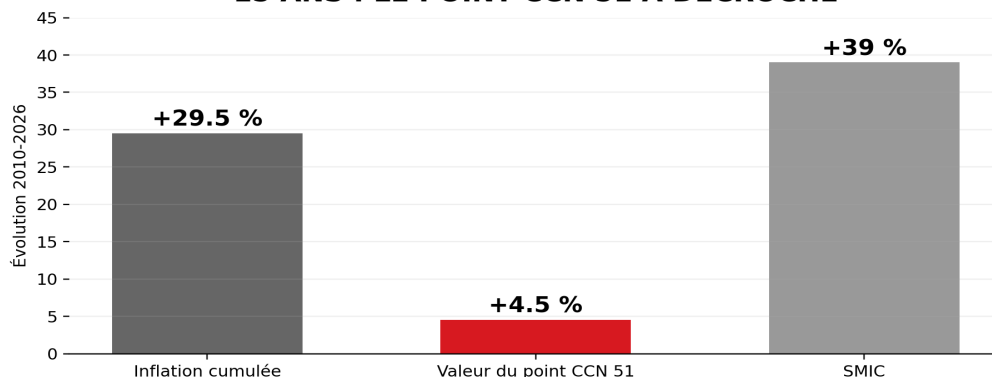
On nous demande de pallier aux baisses d'effectifs, d'effectuer notre travail comme si nous étions à effectif plein.

ON EN PEUT PLUS, IL FAUT SAVOIR DIRE STOP !

En septembre nous négocions actuellement les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires), notre mobilisation le 15 septembre peut avoir du poids pour démontrer à notre employeur que nous n'en pouvons plus et qu'il est temps d'agir et d'arrêter les mesures d'austérités qu'il nous impose.

15 ANS D'INFLATION : OÙ EST PASSÉ NOTRE POUVOIR D'ACHAT ?

15 ANS : LE POINT CCN 51 A DÉCROCHÉ



LE CONSTAT EST SIMPLE : NOS GRILLES NE SUIVENT PLUS LE COÛT DE LA VIE.

Entre 2010 et 2026 : +29,5 % d'inflation, +39 % pour le SMIC, mais seulement +4,5 % pour la valeur du point CCN 51.
Résultat : près de 25 % de décrochage sur nos grilles salariales.

LES PRIMES NE REMPLACERONT JAMAIS UN VRAI SALAIRE !

Séjour, Laforcade, garantie conventionnelle, PCCP, internat... ces primes ont pu limiter temporairement la casse, mais elles ne corrigent pas la valeur du point. Quand le salaire de base est gelé, l'ancienneté, les dimanches et jours fériés, certaines primes et nos droits futurs restent calculés sur une base sous-évaluée.

LA CGT REVENDIQUE :

- 👊 Une augmentation immédiate de la valeur du point CCN 51 (actuellement 4,58€, le passer à 7,50€).
- 👊 Des grilles salariales qui reconnaissent réellement les diplômes, les qualifications et les responsabilités.
- 👊 Aucun début de grille collé au SMIC : un véritable écart de salaire dès l'embauche.
- 👊 La reconnaissance de l'ancienneté et de l'expérience professionnelle.
- 👊 Des moyens humains suffisants et de meilleures conditions de travail.
- 👊 Un financement à la hauteur des besoins du sanitaire, du social et du médico-social.

LE 15 SEPTEMBRE, ON ARRÊTE DE SUBIR. ON SE MOBILISE !

La santé et l'action sociale ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire.
PARLONS-EN AUX COLLÈGUES • ORGANISONS LA GRÈVE • SOYONS NOMBREUX À NOUS MOBILISER

Je suis syndiqué,
pourquoi pas vous ?

Pour toutes questions sur vos droits ou la situation

Contactez la CGT / Syndiquez vous

Contact : Fabrice VERDELET dsc.cgt.apf@gmail.com ☎ 07 83 32 49 33

🌐 www.cgtapf.com 📘 <https://www.facebook.com/cgtapf.cgt>